

# Le PLR fait face à une fronde interne sur l'imposition individuelle

**Votation du 8 mars** La section zougoise défie le parti suisse en recommandant le non. Les partisans y voient un simple fait de campagne; les opposants tout un symbole.

Florent Quiquerez Berne

Imaginez une section cantonale du PS qui déciderait de défier le parti suisse en recommandant le non à la 13e rente AVS. Il faut bien avoir cette image en tête pour comprendre à quel point le vote de la section zougoise du PLR – qui appelle à rejeter l'imposition individuelle – est un affront pour le parti national.

Un affront aussi pour sa nouvelle coprésidente, Susanne Vincenz-Stauffacher (SG). C'est elle en effet qui avait lancé – alors qu'elle était à la tête des femmes PLR – l'initiative populaire en faveur de l'imposition individuelle. Plus largement, où que l'on regarde, ce projet nous ramène au PLR. C'est en effet une autre libérale-radical – en l'occurrence la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter – qui a élaboré la révision de loi sur laquelle on votera le 8 mars, et qui est un contre-projet à l'initiative.

Et preuve ultime que l'imposition individuelle est dans l'ADN du parti: le groupe parlementaire en avait fait un objet stratégique lors du vote aux Chambres fédérales. Cela signifie que les élus PLR avaient le choix entre soutenir le projet ou s'abstenir.

## L'imposition individuelle et la bureaucratie

Quels sont donc les arguments qui ont poussé les Zougois, début décembre, à recommander le non en votation, par 34 non contre 26 oui? Les changements qu'en-trainerait cette réforme fiscale: à savoir plus de paperasse et donc plus de charge de travail.

Pour comprendre cette crainte, il faut revenir à la genèse de ce projet. Fiscalement, il arrive que les couples mariés soient désavantagés par rapport à des concubins. L'idée de l'imposition individuelle est donc de mettre fin à cette discrimination en taxant chaque contribuable indépendamment de ses choix de vie. En gros, chacun devrait remplir sa déclaration.

Reste que les cantons n'ont pas attendu cette réforme pour corriger les problèmes. Ces derniers ont introduit leur propre solution. Si bien qu'aujourd'hui, il n'y a plus qu'au niveau fédéral – soit pour l'IFD (impôt fédéral direct) – que des injustices persistent.

Cela vaut-il la peine de révolutionner toute la fiscalité pour faire de l'imposition individuelle la norme? Oui, répondent le PLR, les Verts libéraux, le PS et les Verts. Ils voient dans cette réforme un



La nouvelle coprésidente du PLR Susanne Vincenz-Stauffacher, qui est à l'origine de l'initiative en faveur de l'imposition individuelle et qui l'a défendue au parlement (comme ici le 7 mai 2025), ne s'attendait pas au vote négatif d'une section de son propre parti. Keystone/Alessandro della Valle

pas vers plus d'égalité. Avec l'imposition individuelle, davantage de femmes seraient encouragées à entrer sur le marché du travail – ou à augmenter leur pourcentage – ce qui permettrait de lutter aussi contre la pénurie de main-d'œuvre.

En face, Le Centre et l'UDC – à l'origine du référendum – estiment au contraire que l'imposition individuelle va surcharger les administrations cantonales avec 1,7 million de déclarations en plus. Ces deux partis ont avec eux un acteur de poids: les cantons. Fait rarissime, ces derniers ont aussi déposé un référendum. Leur conférence recommande désormais officiellement de rejeter le projet.

## Un refus des PLR «proches du terrain»

C'est dans ce contexte qu'il faut analyser le vote du PLR Zoug. Pour la sénatrice Isabelle Chassot (Le Centre/FR), qui combat cette réforme, cette décision est «plus qu'un symbole». «Les membres de la section zougoise mettent précisément le doigt sur un des problèmes que nous mettons nous aussi en avant. Faire de l'impo-

sition individuelle la norme entraînera une bureaucratie supplémentaire et nécessitera d'engager dans les cantons du personnel pour traiter les nombreuses nouvelles demandes ainsi engendrées.»

Et d'ajouter: «En période de restriction budgétaire, il n'est pas étonnant que ces arguments fassent mouche auprès des membres du PLR, d'autant plus que le système actuel adopté dans les cantons permet aujourd'hui déjà de corriger la discrimination fiscale du mariage.» Pour Isabelle Chassot, il n'est pas surprenant que la fronde vienne des sections cantonales. «Comme elles sont proches du terrain, elles sont

les mieux placées pour connaître les conséquences concrètes que peut avoir une réforme décidée à Berne.»

Du côté des partisans de l'initiative, on refuse de faire toute une histoire du vote zougois. «C'est dommage de ne pas saisir cette opportunité d'alléger la charge fiscale des familles», réagit Johanna Gapany (PLR/FR), l'un des fers de lance de l'initiative. «Même si Zoug connaît une réalité fiscale bien différente des autres cantons, c'est une leçon qui montre qu'on ne doit jamais cesser de rappeler les avantages de cette réforme pour la population.»

Comment expliquer ce désaveu vis-à-vis du parti suisse? «On

sait qu'il existe des divergences cantonales sur cette question, répond Johanna Gapany. Plusieurs cantons ont trouvé des solutions, pour l'imposition cantonale, afin de mettre fin à la discrimination fiscale des couples mariés, dont Zoug. Sans doute que les membres du PLR cantonal ont conclu que le travail a ainsi déjà été accompli et ne voient pas la nécessité d'une nouvelle réforme. Le problème est que l'injustice reste entière au niveau fédéral, et c'est précisément cela que nous voulons corriger avec cette réforme. Je ne peux que regretter qu'une de nos sections ne voit pas cette nécessité d'agir, pourtant favorable à la population.»

## Cinq chiffres à retenir sur cette réforme fiscale

Si elle est adoptée, la réforme en faveur de l'imposition individuelle entraînera un manque à gagner de 600 millions pour les collectivités, pour une économie moyenne de 69 francs par contribuable. Dans le détail, ce sont surtout les couples dont les deux époux travaillent à un niveau équivalent qui y gagneraient. Ceux où

seul l'un d'eux travaille pourraient payer plus qu'aujourd'hui. Mais il faudra avoir des revenus suffisants pour être impacté: 36% des contribuables ne verront aucun changement avec la réforme, il s'agit de ceux qui ne gagnent pas assez pour payer l'IFD. Si, dans un premier temps, la réforme pèsera sur les finances pu-

bliques, cela pourrait ensuite changer. À terme, le Conseil fédéral envisage en effet la création de 10'000 à 44'000 équivalents plein-temps si la réforme est adoptée. Dans le meilleur scénario, jusqu'à 3,6 milliards de masses salariales supplémentaires pourraient être engrangées. De quoi dégager de nouvelles rentrées fiscales. (FQU)